

## PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

---

Présents : Meggie Lesage, psychologue  
Cindy Labrecque, secrétaire d'école  
Andrée-Anne Verret, enseignante,  
André Nicodème Berlin Takoudjou, parent  
Sandra Savard, parent  
Stéphanie Provencher-Larouche, parent  
Solène Hautot, parent  
Mélanie Carpentier, parent  
Sandrine Boivin, enseignante  
Philippe Boisvert, parent

Absents : Stéphane Marie, technicien au service de garde  
Audrey Fontaine, enseignante

### Ordre du jour

**1. Mot de bienvenue et nouvelles de l'école**

Madame Laflamme souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, les membres se présentent et elle donne les dernières nouvelles de l'école.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Sandra Savard et secondé par Philippe Boisvert

Adopté à l'unanimité.

**CÉ-22-23-09**

**3. Questions en provenance de la salle**

Aucune question

**4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Proposé par Sandra Savard et secondé par Solène Hautot.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ-22-23-10**

## **5. Suivis au compte-rendu de la dernière rencontre**

Madame Laflamme informe les membres du conseil d'établissement que les gens issus de la communauté qui ont été sollicités ne sont malheureusement pas en mesure de rejoindre notre conseil d'établissement.

### **Consultation/Décision**

## **6. Sorties éducatives**

Madame Laflamme présente la reddition des sorties qui ont eu lieu. Elle demande l'accord des parents pour la sortie de fin d'année au camp Portneuf des élèves de 5<sup>e</sup> année.

Approuvé à l'unanimité.  
**23-11**

**CÉ-22-**

## **7. Modification à l'horaire pour les activités de Noël**

Madame Laflamme présente la demande du secteur primaire de modifier les horaires des 21 et 22 décembre pour permettre de tenir un réveillon de Noël. Le temps prévu le 22 décembre sera déplacé au 21 décembre. Les élèves seraient en congé le 22 décembre, mais le service de garde sera disponible pour les élèves en ayant besoin.

Approuvé à l'unanimité  
**22-23-12**

**CÉ-**

## **8. Grille-matières au secondaire**

Madame Laflamme présente la proposition de l'équipe du secondaire pour la grille-matières 2023-2024. Le statu quo est proposé.

Approuvé à l'unanimité  
**22-23-13**

**CÉ-**

## **9. Reddition**

Madame Laflamme présente la reddition de compte budgétaire 2021-2022. L'école a fait un surplus pour l'année 2021-2022 de 72 541\$. Le solde au 30-06-2022 est donc de 107 300\$.

Approuvé à l'unanimité  
**22-23-14**

**CÉ-**

## **10. Critères de sélection direction**

Selon l'article 79 de la loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit être consulté par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction de l'école. Madame Laflamme présente le document des critères de sélection proposé par le centre de services scolaire.

Il est adopté à l'unanimité de donner un avis favorable à la proposition soumise par le Centre de services scolaires sur les critères de sélection des directions d'école en ajoutant la mention que les membres du conseil d'établissement souhaitent une stabilité de la direction.

**Adopté à l'unanimité**  
**15**

**CÉ-22-23-**

### **Information**

#### **11. Déclaration d'intérêt d'un membre du conseil d'établissement**

Madame Laflamme informe les membres qu'ils doivent, conformément à l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'ils détiennent dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école. Le document est remis aux membres.

#### **12. Projet éducatif**

Madame Laflamme présente l'échéancier des travaux en cours et à venir dans l'élaboration du projet éducatif.

#### **13. Éducation à la sexualité**

Madame Laflamme présente les contenus en éducation en sexualité qui seront abordés au secteur primaire et au secteur secondaire.

#### **14. Parole au représentant du comité de parents**

Monsieur Takoudjou et Mme Savard sont nos représentants au comité de parents.

-La prochaine rencontre du comité au lieu le 14 décembre ;

-Les points abordés lors de la dernière rencontre ont été :

\*Les agrandissements ;

\*Les médailles de la persévérance scolaire, la date limite est le 27 janvier ;

\*Les enjeux des sorties culturelles (on demande de revoir la liste des lieux culturelles pour les subventions) ;

\*FCPQ : Atelier de soutien à l'engagement le 18 février 2023, l'atelier est gratuit et offert aux parents.

#### **15. Courrier du conseil d'établissement**

Monsieur Takoudjou présente le courrier reçu.

#### **16. Autres sujets**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Andrée-Anne Verret et secondé par Mélanie Carpentier que la séance soit levée à 20h38.

Approuvé à l'unanimité  
**23-16**

**CÉ-22-**

---

Directrice